

Conditions générales de réservation et d'utilisation des espaces

Association la Pépité · Place de la Gare 10, 1003 Lausanne · 4^e étage

Date de révision : 23 août 2026

Les présentes conditions générales sont consultables à tout moment sur www.pepite-lausanne.ch. Seule la version portant la date de révision la plus récente fait foi.

Préambule

La Pépité est une association sans but lucratif ayant pour mission de renforcer les liens sociaux dans une optique d'insertion professionnelle et sociétale, et de favoriser le pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un idéal qui est de contribuer à une évolution vers un monde plus juste et plus durable.

La Pépité développe et gère un tiers-lieu accessible à des individus et à des entités dont le projet et le fonctionnement sont cohérents avec la mission de l'association. Elle encourage la création de liens pour favoriser le développement de collaborations et de projets en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Les présentes conditions générales décrivent le cadre dans lequel chacun·e peut réserver et utiliser les espaces du lieu. Elles ne sont pas là pour multiplier les règles, mais pour que le lieu reste accueillant, sûr et disponible pour toutes et tous.

1. Objet et champ d'application

- 1.1** Les présentes conditions générales (ci-après « les CG ») régissent toute réservation d'un ou plusieurs espaces de la Pépité ainsi que l'utilisation de ces espaces et des locaux pendant la durée de la réservation.
- 1.2** Elles s'appliquent à toute personne physique ou morale qui réserve un espace : personnes externes, organisations, partenaires, ainsi que Colocataires de la Pépité.
- 1.3** Pour les Colocataires, les CG complètent l'accord cadre qui les lie à la Pépité. En cas de contradiction, l'accord cadre prévaut pour tout ce qui concerne leur abonnement et l'usage des espaces communs ; les présentes CG prévalent pour tout ce qui concerne la réservation d'espaces privatisables.
- 1.4** **Acceptation.** Le·la Réservataire prend connaissance des présentes CG au moment de sa réservation et en accepte les termes. L'acceptation intervient au moment où la case « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de réservation et d'utilisation des espaces de la Pépité » est cochée sur le formulaire de réservation, et à ce moment

seulement. Elle porte sur l'intégralité des CG, sans réserve, et lie les parties au même titre qu'une signature manuscrite. Aucune autre forme n'est requise.

- 1.5 Le courriel de confirmation ne constitue pas le moment de l'acceptation.** Il confirme la réservation et rappelle, à titre informatif, la version des CG qui a été acceptée lors de la demande. L'absence de lecture de ce courriel est sans effet sur l'acceptation déjà intervenue.
- 1.6** Le-la Réservataire qui coche cette case au nom d'une organisation déclare disposer du pouvoir de l'engager.
- 1.7 Preuve.** La Pépîte enregistre, au moment où la case est cochée, la date et l'heure de l'acceptation, l'identité et l'adresse électronique du-de la Réservataire, la référence de la réservation ainsi que la date de révision des CG affichées et acceptées. Cet enregistrement fait foi entre les parties, sauf preuve contraire.
- 1.8** Les présentes CG sont consultables à tout moment sur www.pepite-lausanne.ch, où elles peuvent être lues et téléchargées avant toute réservation. Chaque version est identifiée par sa date de révision, indiquée en tête du document. La version qui engage le-la Réservataire est celle affichée sur le formulaire au moment où il-elle coche la case.
- 1.9** La Pépîte se réserve le droit de refuser une demande de réservation, notamment lorsque l'activité envisagée n'est pas compatible avec sa mission et ses valeurs (art. 3), lorsque le lieu n'est pas adapté à l'activité, ou lorsque les disponibilités ne le permettent pas.

2. Définitions

Terme	Définition
La Pépîte	L'association la Pépîte, Place de la Gare 10, 1003 Lausanne, ainsi que son équipe.
Réservataire	La personne physique ou morale qui effectue la réservation. Elle est l'interlocutrice unique de la Pépîte et répond de l'ensemble des Participant-es.
Espace	Toute salle ou surface présentée comme privatisable sur le site de la Pépîte.
Créneau	La plage horaire réservée, installation et remise en état comprises.
Colocataire	Toute personne ou organisation au bénéfice d'un accord de coworking ou de bureau avec la Pépîte.
Participant-e	Toute personne présente dans les locaux à l'invitation du-de la Réservataire.

3. Valeurs et esprit du lieu

La Pépîte
Place de la Gare 10, 1003 Lausanne

www.pepite-lausanne.ch

3.1 Les valeurs portées par la Pépité sont :

- l'empowerment, c'est-à-dire permettre à toute personne, individuellement et collectivement, de développer ses capacités à avoir de l'influence sur ce qui est important pour elle ;
- l'entraide et la solidarité ;
- le respect mutuel et la bienveillance ;
- l'intégrité et la confiance.

3.2 En réservant un espace, le·la Réservataire adhère à ces valeurs et s'engage à ce que son activité, sa communication et ses Participant·es les respectent.

3.3 La Pépité est un espace politiquement et religieusement neutre. Aucune activité de prosélytisme religieux ou de propagande politique n'y est admise.

3.4 La Pépité est un espace strictement non-fumeur, cigarettes électroniques comprises, dans l'ensemble des locaux et des parties communes de l'immeuble.

3.5 Tout propos ou comportement discriminatoire, sexiste, raciste, ainsi que tout harcèlement ou violence, entraîne l'interruption immédiate de l'activité sans remboursement (art. 16).

4. Espaces réservables

4.1 Les espaces privatisables, leur description, leur surface, leur capacité et leurs équipements sont présentés sur www.pépité-lausanne.ch. Seuls les espaces qui y figurent comme privatisables peuvent faire l'objet d'une réservation.

4.2 Les capacités indiquées sur le site sont des maximums, notamment pour des raisons de sécurité. Elles ne peuvent être dépassées sans accord écrit préalable de la Pépité.

4.3 **La Chill** est un salon ouvert fermé par un rideau et non par une porte : elle ne garantit ni isolation phonique ni confidentialité. Proposée à tarif réduit, elle est recommandée lorsque ni équipement particulier ni confidentialité ne sont nécessaires.

4.4 **La Focus** est privatisée par la Pépité les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 13h. Elle n'est pas réservable sur ces plages.

4.5 La Big Room et la Place du Village font l'objet d'un devis établi au cas par cas, en fonction de la nature de l'événement, de la durée, de la mise en place et des besoins en matériel. L'Atelier est réservable sur demande.

4.6 Les espaces communs ne sont pas privatisables. Ils demeurent à disposition des coworker·euse·s et des Colocataires, dans le respect d'un usage modéré et équitable. Toute demande externe portant sur l'un de ces espaces est adressée via le bouton « Demande spéciale » du site.

- 4.7** La privatisation d'un espace ne confère aucune exclusivité sur le reste des locaux. Les espaces communs — accueil, cuisine, cabines téléphoniques, sanitaires — restent accessibles aux autres usager·ères du lieu, qui y poursuivent leurs activités.
- 4.8** En cas de nécessité (sinistre, panne, travaux, impératif d'organisation), la Pépîte peut proposer un espace équivalent. Elle en informe le·la Réservataire dans les meilleurs délais.
- 4.9** Les espaces communs demeurent en priorité à disposition des Colocataires. En cas de demandes concurrentes, la Pépîte arbitre en tenant compte de l'ordre d'arrivée des demandes, de la cohérence de l'activité avec sa mission et de l'équilibre entre les différents usages du lieu.

5. Créneaux, horaires et accès à l'immeuble

- 5.1** Les espaces sont réservables du lundi au vendredi, de 9h00 à 21h00.
- 5.2** Les réservations s'effectuent à l'heure ou par créneau. Les créneaux de référence sont les suivants :

Créneau	Horaire	Tarif applicable
Matin	09h00 – 13h00	Demi-journée
Après-midi	13h00 – 17h00	Demi-journée
Soir	17h00 – 21h00	Demi-journée
Journée	09h00 – 17h00	Journée

- 5.3** La durée minimale d'une réservation horaire est d'une heure. Une réservation horaire s'inscrit à l'intérieur d'un créneau et ne peut chevaucher deux créneaux sans accord préalable.
- 5.4** Le créneau réservé comprend l'installation, le déroulement de l'activité et la remise en état de l'espace. Le·la Réservataire prévoit ce temps dans sa réservation.
- 5.5** La porte de l'immeuble, Place de la Gare 10, s'ouvre automatiquement du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, et le samedi de 9h00 à 11h30. En dehors de ces horaires, l'accès nécessite une clé.
- 5.6** **Le créneau du soir (17h00 – 21h00) se prolonge au-delà de l'ouverture automatique de l'immeuble.** Les modalités d'accès et de fermeture sont convenues avec l'équipe lors de la confirmation, et une clé peut être mise à disposition sur demande préalable, au minimum [5] jours ouvrables avant la réservation. Il appartient au·à la Réservataire de veiller à ce que ses Participant·es puissent entrer dans l'immeuble et en sortir.

- 5.7** Toute réservation en dehors des jours et horaires d'ouverture — le week-end, un jour férié ou au-delà de 21h00 — fait l'objet d'une demande spéciale et d'un accord écrit préalable. Elle peut donner lieu à des modalités particulières d'accès, de fermeture et de tarification.
- 5.8** En cas de dépassement du créneau réservé, toute heure entamée est facturée au tarif horaire applicable. Si l'espace est réservé par un tiers à la suite, le-la Réservataire libère les lieux à l'heure convenue.

6. Demande et confirmation de réservation

- 6.1** Les demandes de réservation s'effectuent via le formulaire en ligne sur www.pepite-lausanne.ch ou par courriel à hello@pepите-lausanne.ch. La demande précise : l'espace souhaité, la date et le créneau, le nombre de participant·es, la nature de l'activité, le statut de l'organisation ainsi que les éventuels besoins particuliers (matériel, traiteur, mise en place). Elle ne peut être transmise sans que la case d'acceptation des présentes CG (art. 1.4) ait été cochée : c'est à cet instant que les CG sont acceptées.
- 6.2** Les demandes sont adressées au minimum [48 heures] avant le début du créneau. Pour la Big room, la Place du village et tout événement réunissant plus de 20 personnes, le délai est de [15 jours].
- 6.3** La réservation n'est ferme qu'après confirmation écrite de la Pépîte. **L'enregistrement d'une demande sur le site ou l'envoi d'un courriel ne vaut pas confirmation.**
- 6.4** Le contrat entre la Pépîte et le-la Réservataire est réputé conclu à la date de la confirmation écrite, aux conditions qui y figurent et selon les CG acceptées lors de la demande (art. 1.4). La confirmation porte sur la disponibilité de l'espace et le prix ; elle ne rouvre pas l'acceptation des CG, déjà intervenue.
- 6.5** Les réservations récurrentes (créneau régulier sur plusieurs semaines ou mois) font l'objet d'une convention distincte. Elles peuvent être résiliées par chaque partie moyennant un préavis écrit de [un mois].
- 6.6** Les réservations sont personnelles. Elles ne peuvent être cédées, sous-louées ou mises à disposition d'un tiers sans l'accord écrit de la Pépîte. L'activité effectivement organisée doit correspondre à celle annoncée.

7. Tarifs

- 7.1** Les tarifs applicables sont publiés sur www.pepite-lausanne.ch. Ils sont exprimés en francs suisses. Deux catégories tarifaires sont appliquées :
- les organismes sans but lucratif, y compris les coworker·euse·s et les Colocataires de la Pépîte ;
 - les organismes à but lucratif.

- 7.2** La Pépîte détermine la catégorie applicable sur la base des informations fournies. Un justificatif (statuts, extrait du registre du commerce) peut être demandé.
- 7.3** Les membres de l'association la Pépîte bénéficient d'un rabais de 10 % sur les réservations. La cotisation annuelle est de CHF 12.– au minimum pour un membre individuel et de CHF 100.– pour une organisation.
- 7.4** Sont compris dans le tarif : le mobilier de l'espace, la connexion WiFi (fibre optique), le café et le thé, l'accès à la cuisine et aux sanitaires, ainsi que le matériel de projection et les équipements disponibles sur place, dans la limite des stocks et des disponibilités.
- 7.5** Peuvent faire l'objet d'une facturation complémentaire, annoncée à l'avance : le matériel spécifique, une mise en place particulière de la salle, l'accueil ou l'accompagnement par un membre de l'équipe, ainsi que tout nettoyage renforcé (art. 13.4).
- 7.6** **Accessibilité.** L'aspect financier ne doit pas être un obstacle. La Pépîte est partenaire de Suspend'Us : toute personne détentrice de la CarteCulture Caritas peut bénéficier de ses services. Pour les autres situations, l'équipe est à disposition pour discuter des besoins et de la manière dont un soutien mutuel est possible. Certains espaces sont par ailleurs proposés à prix libre.
- 7.7** Les tarifs peuvent être modifiés en tout temps. Les tarifs applicables à une réservation sont ceux publiés sur le site au jour de sa confirmation écrite, et repris dans celle-ci.

8. Facturation et paiement

- 8.1** Les réservations ponctuelles sont facturées après la prestation, payables à [30] jours dès la date de facture.
- 8.2** Pour les réservations d'un montant supérieur à CHF [500.–] et pour les événements, un acompte de [50 %] peut être demandé. La réservation n'est alors définitivement acquise qu'à réception de l'acompte.
- 8.3** Les réservations récurrentes sont facturées mensuellement.
- 8.4** Les paiements s'effectuent par virement bancaire sur le compte de l'association :

la Pépîte · Banque Alternative Suisse (BAS) · IBAN CH34 0839 0041 3504 1000 3

- 8.5** En cas de retard de paiement, un rappel est adressé. Dès le deuxième rappel, des frais de CHF [20.–] sont perçus et un intérêt moratoire de 5 % l'an est dû (art. 104 CO). La Pépîte peut suspendre les réservations à venir jusqu'au règlement complet.

9. Modification et annulation

- 9.1** Toute modification ou annulation est communiquée par écrit à hello@pepите-lausanne.ch. La date de réception du message par la Pépîte fait foi.

La Pépîte
Place de la Gare 10, 1003 Lausanne

www.pepите-lausanne.ch

9.2 Une demande de modification de date ou de créneau est traitée comme une nouvelle demande, sous réserve de disponibilité. Elle est sans frais lorsqu'elle est formulée plus de [7] jours avant le début du créneau.

9.3 En cas d'annulation par le-la Réservataire, les frais suivants sont dus :

Annulation reçue	Salles de réunion et de travail	Big room, Place du village et événements de plus de 20 personnes
Plus de [30] jours avant	Sans frais	Sans frais
Entre [30] et [7] jours avant	Sans frais	50 % du montant
Entre [7] jours et [48] heures avant	50 % du montant	100 % du montant
Moins de [48] heures avant, ou absence non annoncée	100 % du montant	100 % du montant

9.4 Situations exceptionnelles. En cas de force majeure ou d'empêchement grave et imprévisible (maladie, accident, deuil), la Pépîte peut renoncer à tout ou partie des frais d'annulation ou proposer un report. La demande lui est adressée sans délai. Cette faculté relève de son appréciation et ne constitue pas un droit.

9.5 Si la Pépîte se trouve dans l'impossibilité de mettre l'espace à disposition (sinistre, panne, travaux, force majeure, décision des autorités), elle en informe le-la Réservataire sans délai et propose un espace équivalent ou un report. À défaut d'accord, les montants déjà versés sont intégralement remboursés, à l'exclusion de tout autre dédommagement.

9.6 La Pépîte peut annuler une réservation sans délai et sans remboursement lorsque l'activité réellement organisée s'avère différente de celle annoncée, ou lorsqu'elle est contraire à l'article 3.

10. Accès aux locaux et clés

10.1 Une clé est à disposition dans une boîte à clé sécurisée. Sa localisation et son code sont transmis par l'équipe de la Pépîte. Ces informations sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers.

10.2 Chaque jour, la première personne à arriver est responsable de l'ouverture du lieu : ouvrir la porte et allumer les lumières si nécessaire.

10.3 Chaque jour, la dernière personne à quitter le lieu est responsable de sa fermeture : vérifier que plus personne n'est présent, éteindre les lumières et les appareils, fermer les fenêtres et fermer la porte à clé, puis remettre la clé dans la boîte sécurisée.

- 10.4** Le·la Réservataire est responsable de ses Participant·es pendant toute la durée du créneau, y compris dans les parties communes de l'immeuble et aux abords de celui-ci.
- 10.5** En cas de perte de clé ou de divulgation du code, les frais de remplacement du cylindre et des clés sont facturés au·à la Réservataire.

11. Utilisation des espaces

- 11.1** Les espaces, le mobilier et le matériel sont utilisés avec soin et conformément à leur destination.
- 11.2** À la fin du créneau, l'espace est rendu dans l'état où il a été trouvé : mobilier remplacé, tableaux effacés, matériel rangé, vaisselle lavée et rangée, déchets triés et jetés dans les bacs prévus (carton, papier, verre, compost), fenêtres fermées et lumières éteintes.
- 11.3** La Pépîte est un lieu de travail partagé situé dans un immeuble habité. Le volume sonore reste modéré, les portes des espaces sont maintenues fermées, et la diffusion de musique amplifiée nécessite un accord préalable. Une attention particulière au calme est demandée dans les parties communes de l'immeuble, notamment à partir de 21h00, heure de fermeture du lieu.
- 11.4** La cuisine est un espace partagé. La vaisselle est lavée et rangée immédiatement après usage. Aucune denrée n'est stockée au-delà du créneau.
- 11.5** Le recours à un traiteur ou l'apport de nourriture et de boissons est admis et doit être annoncé lors de la demande. Le·la Réservataire fait son affaire des livraisons, du service, du matériel nécessaire et de l'évacuation des déchets correspondants.
- 11.6** La consommation modérée d'alcool est admise dans le cadre d'événements annoncés, sous la responsabilité du·de la Réservataire et dans le respect de la législation en vigueur, en particulier de la protection des mineur·es. Toute vente d'alcool est exclue en l'absence des autorisations requises.
- 11.7** Aucune fixation dans les murs, plafonds ou boiseries n'est autorisée, ni aucun adhésif sur les peintures. Les supports d'affichage existants sont utilisés. Toute décoration est retirée à la fin du créneau.
- 11.8** Les flammes nues, bougies, fumigènes, appareils de cuisson d'appoint et machines à fumée sont interdits.
- 11.9** La présence d'enfants est bienvenue. Ils demeurent sous la responsabilité exclusive de leurs accompagnant·es. Un accueil par la garderie fait l'objet d'une demande distincte auprès de I work U play.
- 11.10** Les animaux ne sont [pas admis / admis sous réserve d'un accord préalable et du respect des autres usager·ères].
- 11.11** Il est interdit de modifier les installations techniques, électriques ou de réseau, de déplacer le mobilier lourd ou de réaménager durablement un espace sans l'accord de l'équipe.

12. Sécurité

- 12.1** Le·la Réservataire prend connaissance des issues de secours et des consignes de sécurité affichées dans les locaux, et en informe ses Participant·es lorsque l'activité le justifie.
- 12.2** Les dégagements, couloirs et issues de secours sont maintenus libres en tout temps.
- 12.3** Les capacités maximales indiquées à l'article 4 sont impérativement respectées.
- 12.4** Pour tout événement nécessitant une autorisation particulière ou une annonce aux autorités, le·la Réservataire fait son affaire de l'obtention des autorisations et du respect des prescriptions applicables.
- 12.5** Tout incident, dégât, sinistre ou situation inhabituelle est signalé immédiatement à l'équipe de la Pépîte (contacts à l'article 17).

13. Responsabilité, dommages et assurances

- 13.1** La Pépîte décline toute responsabilité en cas d'accident, de dégât au matériel ou de vol d'objets appartenant au·à la Réservataire ou aux Participant·es. Aucun objet n'est gardé ni surveillé, y compris dans les espaces privatisés.
- 13.2** Le·la Réservataire répond de tout dommage causé aux locaux, au mobilier ou au matériel par lui·elle-même ou par ses Participant·es. Les frais de réparation ou de remplacement lui sont facturés en tout ou partie.
- 13.3** Il incombe au·à la Réservataire de disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant son activité. Une attestation peut être demandée pour les événements.
- 13.4** Si l'espace n'est pas rendu propre et rangé, la Pépîte se réserve le droit de facturer un nettoyage complémentaire au tarif de CHF [80.–] par heure engagée.
- 13.5** La responsabilité de la Pépîte est limitée au montant de la réservation concernée. Toute responsabilité pour des dommages indirects, notamment une perte de gain ou un manque à gagner, est exclue dans les limites permises par la loi.

14. Image, communication et discrétion

- 14.1** Le·la Réservataire peut indiquer que son activité se tient « à la Pépîte ». Toute autre utilisation du nom, du logo ou de l'image de la Pépîte à des fins promotionnelles requiert son accord écrit préalable.
- 14.2** Le·la Réservataire s'assure du consentement des personnes qu'il·elle photographie ou filme. Il·elle veille à ne pas capter l'image des autres usager·ères du lieu ni le contenu de leurs écrans et documents.
- 14.3** La Pépîte peut réaliser des images de son lieu et de ses activités à des fins de communication. Elle veille au respect des personnes et retire toute image sur simple demande.

- 14.4** Le lieu étant partagé, chacun·e peut être exposé·e à des informations confidentielles concernant d'autres usager·ères. La discrétion la plus élémentaire est attendue de toutes et tous.

15. Protection des données

- 15.1** Les données personnelles collectées (nom, coordonnées, organisation, informations relatives à la réservation) sont traitées aux seules fins de la gestion des réservations, de la facturation et de l'information sur la vie du lieu, conformément à la législation suisse sur la protection des données.
- 15.2** Elles ne sont pas transmises à des tiers, à l'exception des prestataires strictement nécessaires à ces finalités.
- 15.3** Toute personne peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données en écrivant à hello@pépîte-lausanne.ch.

16. Manquements, suspension et exclusion

- 16.1** En cas de manquement grave ou répété aux présentes CG, la Pépîte peut interrompre l'activité en cours, demander aux personnes concernées de quitter les lieux, refuser l'accès et annuler les réservations à venir, sans remboursement ni indemnité.
- 16.2** Sont notamment considérés comme des manquements graves : la mise en danger de personnes, l'atteinte à l'intégrité d'autrui, la dégradation volontaire, la dissimulation de la nature réelle de l'activité, le dépassement des capacités de sécurité, ainsi que le non-respect répété des règles de propreté, de bruit ou de fermeture des locaux.
- 16.3** Les frais engendrés par un tel manquement, y compris ceux découlant d'une plainte du voisinage ou d'une intervention de tiers, sont à la charge du·de la Réservataire.

17. Contacts

Demandes de réservation et questions générales : hello@pépîte-lausanne.ch

Contacts de l'équipe en cas d'urgence :

Nom	Courriel	Téléphone
Magaly Grimaître	magaly@pépîte-lausanne.ch	+41 76 403 67 17
Emmanuelle Simon	emmanuelle@pépîte-lausanne.ch	+41 78 258 98 73
Florence Richard	florence@pépîte-lausanne.ch	+41 79 249 06 15

18. Dispositions finales

- 18.1** La Pépîte peut réviser les présentes CG en tout temps. Chaque révision porte une nouvelle date de révision, indiquée en tête du document, et est publiée sur www.pepite-lausanne.ch.
- 18.2** La version applicable à une réservation est celle publiée au jour de sa confirmation écrite. Une révision ultérieure est sans effet sur les réservations déjà confirmées. La Pépîte archive les versions antérieures avec leur période de validité.
- 18.3** Si une disposition des présentes CG devait s'avérer nulle ou inapplicable, les autres dispositions conserveraient leur pleine validité. La disposition concernée serait remplacée par une règle produisant un effet économique et juridique équivalent.
- 18.4** Les présentes CG sont soumises au droit suisse.
- 18.5** En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher d'abord une solution amiable, dans l'esprit de dialogue et de bienveillance qui fonde le lieu. À défaut d'accord, le for est à Lausanne.
- 18.6** Seule la version française des présentes CG fait foi.